

Aspremont
Castagniers
Colomars
Duranus
Falcon
La Roquette-sur-Var
Levens
Saint-André de la Roche
Saint-Blaise
Saint-Martin-du-Var
Tourrette-Levens
La Trinité

Entre voisins

SIVoM Val de Banquière avril/mai/juin 2011



dossier spécial
PETITE ENFANCE

ACTUS

QUOI DE NEUF SUR LE TERRITOIRE ?

Service social DE NOUVELLES PRESTATIONS !

Séjours d'été : inscrivez-vous !

Entre voisins Les actus

Edito



Le SIVoM Val de Banquière s'est bien agrandi depuis sa création en 1994 ; et pourtant, les valeurs qui unissent les maires et les 299 agents de la collectivité – la solidarité et l'équité – sont restées intactes. Preuve en est : chaque jour, notre syndicat travaille pour mettre en place, mais aussi pour préserver, des services de proximité accessibles à tous les âges et tous les revenus.

Le lancement de la nouvelle prestation sociale "le transport individualisé", le développement des "matinées du Relais" dans les communes de l'arrière-pays, ou encore la programmation de séjours pour les 6/18 ans témoignent de cette volonté.

Notre syndicat agit avec le cœur mais aussi avec intelligence. Il est en effet précurseur dans bien des domaines.

Ainsi, la ludomobile du SIVoM est unique dans les Alpes-Maritimes, et le futur centre de formation pour les assistantes maternelles, actuellement en construction à La Trinité, est un projet pilote au plan national !

Il ne me reste plus qu'à vous laisser découvrir au fil de ces pages, ces nombreux projets qui font le dynamisme du Val de Banquière,

Honoré Colomas,
PRÉSIDENT DU SIVOM VAL DE BANQUIÈRE

■ CRÈCHE DE CASTAGNIERS + 5 PLACES D'ACCUEIL



L'inauguration des nouveaux locaux, le 9 février, en présence de M. Spinelli, maire de Castagniers, de M. Colomas, président du SIVoM Val de Banquière, du Dr Frère, vice-président du Conseil général, de Mme Desens, présidente de la Caisse d'Allocations Familiales, de M. Chevalier, architecte ; et bien sûr des parents, des enfants et de Chantal Stora, directrice de la crèche ! Coût de l'opération : 301 000 € financés par la CAF, le Conseil général, la Dotation Globale d'Équipement et la commune.

Plus grande, plus fonctionnelle, et toujours aussi belle avec ses couleurs vives et ses baies vitrées donnant sur la plaine du Var : "La Barboteuse", la crèche de Castagniers, respire !

Il faut dire que l'architecte, Stanislas Chevalier, a réussi le pari d'aménager les locaux attenants à la crèche, jusque-là désaffectés, en des espaces douillets et sécurisés. **Résultat : 5 places d'accueil supplémentaires !**

Parmi les nouveautés :

- **"La petite maison bleue"** : ce local repeint aux couleurs de l'azur a spécialement été aménagé pour les 2-3 ans.

- Le bâtiment situé à l'est a été repensé pour faciliter le quotidien du personnel. **Une buanderie, un vestiaire et une tisanerie** ont ainsi été conçus et équipés sur une surface totale de 32m².

- **La cuisine a été réorganisée.** Le nouvel agencement a permis d'agrandir la

réserve alimentaire et d'obtenir des espaces "laverie" et "plonge" bien distincts. Marie-Ange cuisine désormais ses bons petits plats dans des locaux mieux adaptés !

- **un espace bébés, affectueusement appelé "le nidou"** par le personnel de la crèche, a entièrement été créé sur l'ancienne terrasse couverte.

Côté confort et remise aux normes, les nouveaux locaux sont dotés de sols

souples, d'une climatisation réversible, et de meubles fabriqués sur mesure !

Une rampe d'accessibilité ainsi que des WC adaptés ont également été installés pour les personnes à mobilité réduite.

Et pour la suite ? Les services du Département et de la Communauté Urbaine ont pris le dossier en main **pour améliorer la sécurité aux abords de la crèche** (piétons et stationnement).



"La petite maison bleue" accueille 6 à 8 enfants âgés de 2 à 3 ans. Elle se compose d'un dortoir, d'une salle de vie, et son toit a été entièrement végétalisé.

■ RESTAURATION COLLECTIVE DES MENUS PLUS SAINS

Depuis quelques semaines, la composition des menus dans quelques crèches, écoles et accueils de loisirs du territoire a sensiblement variée. La raison ? En passant un marché avec le SIVoM Val de Banquière, la **société de restauration collective qui prépare et livre les repas s'est engagée à suivre les recommandations de nutritionnistes, à introduire 30% de bio dans les menus, et à respecter la saisonnalité des produits...** d'où l'apparition de certains changements dans les assiettes des petits bouts; plus de légumes, de fruits, de riz ou encore de desserts lactés.

Ces nouveautés ont très bien été accueillies dans la majorité des établissements, mais certains se sont inquiétés de la diminution des portions de viande.

"Cette baisse de grammage est tout à fait normale et a bien été étudiée par les professionnels de la santé." explique Madame Vitale, diététicienne. **"Les menus sont en effet élaborés à partir du Programme National Nutrition Santé (PNNS),**



Le nouveau marché a commencé dans les établissements gérés par le SIVoM à Colomars, Saint-André de la Roche et Saint-Martin-du-Var.

une instance de référence en matière de nutrition".

D'ailleurs, il n'est pas question de réduire la quantité globale de nourriture : "il s'agit d'augmenter la **qualité** des protéines. Si le grammage des viandes a diminué (de 10 gr), celui des légumes et des féculents a bien augmenté. **Les protéines se retrouvent ainsi dans d'autres aliments et les enfants ont la même quantité de nourriture dans leur assiette**". Enfin, un contrôle strict du grammage est en place puisque les aliments

sont pesés, dès leur réception, par le personnel de restauration.

Un premier bilan ? **A ce jour, on note une qualité accrue des menus, une diminution du gaspillage et surtout, que le comportement des enfants reste inchangé** : ils mangent et goûtent à tout - grâce notamment à un accompagnement du personnel de cantine et des animateurs - et leur préférence se porte sur les légumes en purée et les pâtes !

Il va y avoir du sport

Saint-Martin-du-Var sera bientôt doté d'un gymnase flambant neuf ! **Accolé au collège Ludovic Bréa, le complexe sportif s'étendra sur près de 4 226 m2 et proposera des équipements de premiers choix sur trois niveaux** (salle omnisport de type C, mur d'escalade intérieur, aire de jeux, espaces avec gradins pour recevoir le public...). C'est le Conseil général, dans le cadre du "Plan Collège Avenir", qui assure la construction du bâtiment. Le SIVoM Val de Banquière, quant à lui, a été mandaté par la commune pour réaliser les salles à vocation sportives, comme le dojo et la salle de danse. Ces équipements pourront être utilisés par les collégiens, la population saint-martinoise, et les communes voisines.

Ci-dessous : photomontage du futur gymnase. La pause de la première pierre, lançant officiellement le début des travaux, s'est déroulée le 10 février. Durée du chantier prévue : 16 mois.



6^{ème} Forum de l'emploi, Nice

Forum de l'emploi

200 entreprises et organismes étaient présents au 6^{ème} Forum de l'emploi, le 8 février, au Palais des expositions de Nice. **Les représentantes des ressources humaines du SIVoM Val de Banquière n'ont pas manqué l'événement, recueillant plus de 180 curriculum-vitae !** Les

profils correspondant aux offres ont été contactés afin de pourvoir des postes dans les domaines de la petite enfance, de la jeunesse et du social ;

Le SIVoM Val de Banquière était également présent à la "Journée de l'emploi", qui s'est déroulée le 5 avril sous le chapiteau de La Trinité.



Complexe sportif du Collège Ludovic Bréa, Saint-Martin-du-Var

Entre voisins

Les actus

DES TRAVAUX TOUS AZIMUTS

Jetons un coup d'œil à ces travaux dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée au bon soin du SIVoM Val de Banquière :

En cours

LA TRINITÉ

> Pôle Petite Enfance

Le gros œuvre est terminé, les murs montés, les fenêtres posées et la verrière installée. Bref, le chantier avance ! Les ouvriers travaillent désormais sur les lots secondaires (électricité, conduites d'eau, isolation...). Ouverture du Pôle prévue en septembre 2011.

Très bientôt

LA TRINITÉ

> Stade du Rostit

Finis le vieux gazon ! Le stade du Rostit sera bientôt recouvert d'une pelouse synthétique nouvelle génération; et c'est l'entreprise "Provence Jardins Travaux" qui a été choisie pour poser ce nouveau revêtement sur le terrain, une surface de 112x73m².

TOURRETTE-LEVENS

> Réfection de l'église Sainte-Rosalie

Les entreprises seront choisies d'ici peu pour travailler à la réfection de l'église. La première phase des travaux consistera, entre autres, à remplacer le chauffage, refaire les installations électriques, traiter les fissures de la voûte, et refaire la couverture des collatéraux.

A venir...

TOURRETTE-LEVENS

> Construction d'un EMAI (photo ci-contre)

Une consultation vient d'être lancée pour sélectionner les entreprises qui travailleront à ce chantier, l'un des plus importants jamais réalisés par le SIVoM !



Les salles ados du territoire proposent de nombreuses activités. Entre sorties, jeux, randos, activités manuelles, rencontres inter-centres et même mini séjours, les 12/17 ans ont de quoi faire ! Ici, ping pong à Colomars.

DU NOUVEAU CÔTÉ ADOS

Une nouvelle salle des ados va bientôt ouvrir ses portes à Levens !

Elle accueillera les 12/17 ans de la commune, dès le mois de juillet, avec un programme haut en couleur : activités, sorties, animations sportives... La commune a confié la gestion de la salle au SIVoM Val de Banquière, ce qui portera à 6 le nombre d'Accueils de Loisirs ados intercommunaux sur le territoire !

■ ENFANCE/JEUNESSE DE LA COMMUNE AU SIVOM

LE 1^{ER} AVRIL, LA GESTION DU SERVICE ENFANCE DE SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE ET DU SERVICE JEUNESSE DE LA TRINITÉ A ÉTÉ TRANSFÉRÉE AU SIVoM VAL DE BANQUIÈRE. QUESTIONS / RÉPONSES POUR MIEUX COMPRENDRE CES TRANSFERTS.

QUE REGROUPE LE "SERVICE ENFANCE" DE SAINT-ANDRÉ ?

Le service enfance de Saint-André c'est : un accueil de loisirs 3/12 ans, des séjours pour les 6/12 ans tout au long de l'année (été, février, avril et mercredis ski), et des temps d'animation périscolaires dans les 4 écoles de la commune.

ET POUR LA TRINITÉ, QUELS SERVICES ONT ÉTÉ TRANSFÉRÉS AU SIVOM ?

Le service jeunesse qui englobe la salle des ados et tous les séjours organisés pour les 12/17 ans, ainsi que les accueils du midi pour les maternels ont été transférés au SIVoM.

CONCRÈTEMENT, QUE CHANGE

CES TRANSFERTS ?

Désormais, les services sont gérés par le SIVoM Val de Banquière, en collaboration avec les communes. Les équipes (animateurs, directeurs d'Accueils de Loisirs...) sont donc employées par le SIVoM. Au total, c'est 37 agents qui ont été transférés et rejoint la collectivité !

Aussi les changements génèrent un gros travail au niveau administratif et management ; mais il n'y a pas vraiment d'impact sur le fonctionnement même des structures puisque le SIVoM Val de Banquière et les communes travaillaient déjà ensemble sur de nombreux projets, dont les rencontres

inter-centres et les séjours.

POURQUOI UNE COMMUNE DÉCIDE-T-ELLE DE TRANSFÉRER SES SERVICES AU SIVoM ?

Le SIVoM Val de Banquière a développé un véritable réseau sur tout le territoire. Il gère déjà 2 Accueils de Loisirs pour les 6/12 ans (à Aspremont et La Trinité), 4 Accueils de Loisirs pour les 12/17 ans (à Saint-Blaise, Colomars, Saint-André et Falicon), et de nombreux séjours. En rejoignant le SIVoM, les communes s'inscrivent ainsi dans une intercommunalité avec des savoir faire partagés, et peuvent mieux coordonner leurs projets.



Photomontage du futur Pôle Petite Enfance de Tourrette. Le Pôle regroupera une crèche intercommunale d'une capacité de 30 places d'accueil, une cuisine, une ludothèque, les bureaux du Relais Assistants Maternels et de la PMI. Des salles communales - une salle polyvalente, une école de musique et une salle ado - feront également parties de la structure.

contrat de rivière des paillons



Signature du Contrat de Rivière des Paillons avec J.L. Scoffié, maire de La Trinité, G. Kruppert, maire de Falcon, H. Colomas, maire de Saint-André de la Roche et président du SIVoM Val de Banquière, P.C Maria, président du Syndicat Intercommunal des Paillons, A. Frère, maire de Tourrette-Levens, et A. Véran, maire de Levens.

TANDIS QUE CANARDS, POULES D'EAU, HÉRONS, ET MÊME AIGRETTES ONT ÉTÉ APERÇUS SUR LES RIVES DE LA BANQUIÈRE, À SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE, LES ANGUILES SE FAUFILENT DANS LES EAUX DU PAILLON DE L'ESCARÈNE.

Un gage de la bonne santé de nos cours d'eau ? Oui, mais une santé fragile qu'il faut préserver ! C'est bien pour cela que le Syndicat Intercommunal des Paillons (SIP) et le SIVoM Val de

Banquière ont élaboré le "Contrat de Rivière des Paillons", un vaste programme d'actions qui portent sur le Bassin Versant, un territoire de 250km². Cinq communes adhérentes au SIVoM sont concernées par la vie de La Banquière ou du Laghet; **leurs maires se sont ainsi réunis, le 27 janvier dernier, pour signer le Contrat de Rivière;** et maintenant que les élus et les financeurs du projet ont validé le fameux

document, les actions définies vont pouvoir commencer ! Certaines d'entre elles ont déjà été réalisées (le raccordement du quartier des Moulins, à Tourrette-Levens, au réseau d'eaux usées par exemple), mais le chemin à parcourir pour redonner au Bassin Versant ses lettres de noblesse est encore long. Prenons donc l'arrivée des canards et des aigrettes comme un signe encourageant pour continuer sur cette lancée !

Il existe à ce jour 5 Contrats de Rivière ou de Baie dans le département des Alpes-Maritimes :

- signé et en cours d'exécution : le Contrat de Rivière des Paillons.
- en cours d'élaboration : le Contrat de Baie d'Antibes à Cap d'Ail, le Contrat de Rivière de la Cagne, le Contrat des Golfes de Lerins, et le Contrat de Nappe et Basse Vallée du Var.

Un Contrat de Rivière ? Rappel

Le Syndicat Intercommunal des Paillons (SIP) en collaboration avec le SIVoM Val de Banquière a défini, à partir d'études préalables, un programme pour réhabiliter et sauvegarder le Bassin Versant. **Ce programme qui comprend 62 actions et qui s'étend sur 5 ans, ainsi que les objectifs à atteindre, sont retranscrits dans le Contrat de Rivière des Paillons.**

10 ans de travail

- ☐ **2010 - 2014** : réalisation des actions définies
- ☒ **2010-2011** : les partenaires (financeurs, élus...) signent le Contrat
- ☒ **11 juin 2009** : l'agrément définitif est accordé par le Comité du bassin Rhône-Méditerranée
- ☒ **2002-2009** : élaboration du Contrat (création d'un comité de rivière, réalisation d'études, définition des actions...)
- ☒ **2000-2001** : émergence du Contrat à l'initiative du SIP, la structure porteuse du projet.

Quatre objectifs à atteindre d'ici 2014

① PROTECTION CONTRE LES CRUES / Coût : 7,2 million €*

Exemples d'actions à réaliser sur le territoire du Val de Banquière :

- > Suivi de la mobilité des blocs provenant de la carrière de granulats
- > Confortement et protection des berges de la Banquière...

② AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU / Coût : 6 million €*

Exemples d'actions à réaliser sur le territoire du Val de Banquière :

- > Sensibilisation sur les conséquences des rejets industriels
- > Confortement et protection des berges de la Banquière entre la grotte Fuon Cauda et le pont Liprandi...

③ RESTAURER, PRÉSERVER LE PATRIMOINE / Coût : 1,8 million €*

Exemples d'actions à réaliser sur le territoire du Val de Banquière :

- > Entretien de la ripisylve (la végétation des cours d'eau)
- > Protection et mise en valeur de la grotte Fuon Cauda...

④ INFORMER, SENSIBILISER LES USAGERS / Coût : 1 million €*

Exemples d'actions à réaliser sur le territoire du Val de Banquière :

- > Création de supports de communication
- > Sensibiliser les scolaires à la pêche et au milieu aquatique...



* Le Contrat de Rivière est financé par l'Etat, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse, le Conseil général 06, la Région PACA, les communes. Ci-dessus : sortie en famille dans la Banquière, à Saint-André.

Nouveau ! Toutes les informations sur le Contrat de Rivière sur : www.sivomvaldebanquiere.fr rubrique "L'environnement"

Service social : de nouvelles prestations !

L'ÉQUIPE DU SERVICE SOCIAL NE CESSE DE NOUS SURPRENDRE ! APRÈS AVOIR MIS EN PLACE IL Y A QUELQUES MOIS 2 NOUVELLES PRESTATIONS - "LES PETITS TRAVAUX DE BRICOLAGE" ET "LE PETIT JARDINAGE"- LA VOILÀ DÉJÀ REPARTIE SUR DE NOUVEAUX PROJETS ! UN SEUL MOT D'ORDRE : LA PROXIMITÉ.

LES PERMANENCES

Des questions sur les prestations du service social ? Désormais, les agents du pôle administratif se déplacent dans les communes d'Aspremont, Saint-Martin-du-Var, Colomars, Falcon, Castagniers et La Roquette-sur-Var pour vous informer ! Avec vous, ils évaluent vos besoins, calculent le montant de vos allocations, constituent votre dossier de prise en charge, ou encore assurent un suivi personnalisé de vos prestations.

"La forme des permanences est variable car nous nous adaptons aux besoins des communes", explique Marie-Alice Hivet, vice-présidente de la compétence sociale. "Par exemple, à Falcon, les permanences sont assurées à la mairie; à Saint-Martin-du-Var, nous nous déplaçons au domicile des personnes sur rendez-vous; à Colomars, les agents du SIVoM travaillent en collaboration avec le CCAS...". Rien de figé donc, sinon l'objectif : aller à la rencontre des personnes âgées et leur apporter un soutien.

L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Si vous désirez vous rendre chez le médecin, à un rendez-vous, faire vos courses, aller en promenade... un agent social qualifié peut vous y emmener !

Cet agent vous conduit bien sûr, mais reste également à vos côtés pendant toute la durée de votre sortie : l'accompagnement individualisé est donc à la fois un service sécurisé et convivial ! De plus, le véhicule utilisé pour la prestation est spécialement aménagé pour le transport des personnes à mobilité réduite (espace pour fauteuil roulant, marche pied...). Une prestation bien utile lorsqu'il est difficile de prendre le bus pour des raisons de santé.

Savoir + : le transport individualisé s'adresse aux personnes qui souhaitent se rendre en dehors de leur commune de résidence. Le transport dans votre village est en effet assuré par les aides à domicile.

LES ATELIERS MÉMOIRE

Rester concentré lors d'une discussion, retenir des prénoms, se repérer dans l'espace... autant de petites choses qui peuvent devenir un véritable challenge au fil des ans ! Ainsi, afin de prévenir les pertes de mémoire, le service social organise des ateliers. Sur une durée de deux heures, un agent qualifié vous aide à comprendre le fonctionnement des différentes mémoires, vous

Les permanences

HORAIRES

Aspremont : le 1^{er} jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h et le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 13h30 à 16h - Mairie.

Colomars : le 2^{ème} mardi de chaque mois de 13h30 à 16h - Mairie

Castagniers : le 1^{er} mardi de chaque mois de 14h30 à 16h30 - Mairie.

Falcon : Le 1^{er} jeudi de chaque mois de 14h à 16h - Mairie.

La Roquette-sur-Var : le 2^{ème} jeudi de chaque mois de 13h30 à 16h30 - Mairie annexe du Baus Roux

Saint-Martin-du-Var : tous les jeudis matin sur rendez-vous, au nouveau centre social ou à domicile.

Ateliers mémoire

INSCRIVEZ-VOUS !

Vous habitez sur le territoire et vous souhaitez participer à un atelier mémoire ? Contactez le service social du SIVoM Val de Banquière !

Des ateliers sont régulièrement organisés dans les communes en fonction du nombre de personnes intéressées; alors, n'hésitez pas à nous faire part de vos besoins ! Les ateliers mémoire sont gratuits. Tél : 04 97 00 07 30.

donne des conseils mnémotechniques ou encore des exercices à pratiquer au quotidien. Des ateliers ludiques et pédagogiques qui font progresser tous ceux qui ont de petits oublis sans caractère pathologique.

Savoir + : des aides à domicile sont également formées afin d'intervenir au domicile des personnes qui ne peuvent pas se déplacer aux ateliers.

LES PRESTATIONS DU SERVICE SOCIAL DU SIVoM VAL DE BANQUIÈRE S'ADRESSENT AUX PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 60 ANS,

RETRAITÉES OU EN PERTE D'AUTONOMIE, RÉSIDANT SUR LE TERRITOIRE. RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : TÉL. 04 97 00 07 30



Ci-contre : Marie-Alice Hivet, vice-présidente de la compétence sociale, Olfa Bousselmi, responsable du service social, et Cyril Bruzzone, agent social qualifié. La prestation "l'accompagnement individualisé" permet aux bénéficiaires d'être conduits et accompagnés en toute sérénité. Le véhicule, spécialement aménagé pour les personnes à mobilité réduite, a été financé grâce à la subvention de 13 276 € accordée par la Caisse de Retraite le "Régime Social des Indépendants" (RSI).

Service Petite Enfance

La qualité d'accueil avant tout

ARRIVÉE DE JEUNES PARENTS ACTIFS DANS L'ARRIÈRE-PAYS NIÇOIS, AUGMENTATION DU NOMBRE DE FAMILLES MONOPARENTALES, BESOIN DE TEMPS D'ACCUEIL ADAPTÉS AUX HORAIRES DE TRAVAIL... CES DERNIÈRES ANNÉES, LE PAYSAGE DÉMOGRAPHIQUE A CHANGÉ, ENTRAÎNANT DE NOUVEAUX BESOINS EN MATIÈRE DE PETITE ENFANCE.

LE SIVOM VAL DE BANQUIÈRE SUIT CES ÉVOLUTIONS DE PRÈS. SON SERVICE PETITE ENFANCE A ÉTÉ RENFORCÉ, DE NOUVELLES PRESTATIONS ONT ÉTÉ MISES EN PLACE, LA COLLABORATION AVEC LES ASSISTANTES MATERNELLES N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI FRUCTUEUSE. ET, CERISE SUR LE GÂTEAU, TROIS NOUVELLES DIRECTRICES DE CRÈCHES ONT ÉTÉ RECRUTÉES À LEVENS, LA TRINITÉ ET SAINT-MARTIN-DU-VAR.

UNE BELLE OCCASION DE FAIRE LE POINT SUR CE SERVICE QUI NE CESSE D'ÉVOLUER.

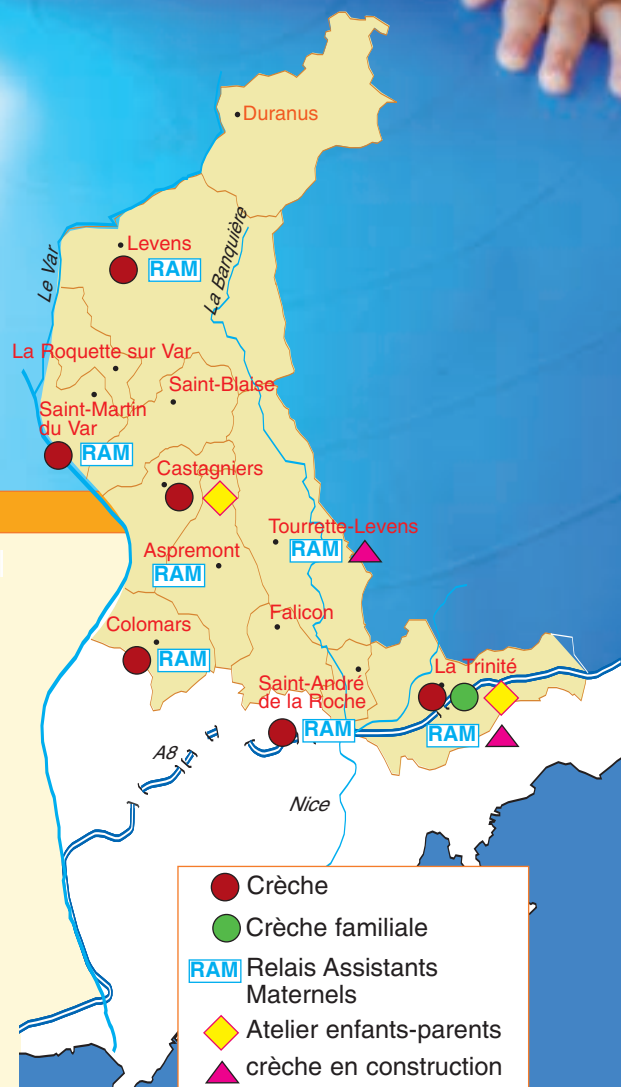
2000/2011, Le SIVoM Val de Banquière n'a pas chômé !

2000 :

- ✓ Gestion de :
 - 1 crèche collective :
 Saint-André confie la construction et la gestion de "La Grenouillère" au SIVoM Val de Banquière
 - ✓ Nombre de places d'accueil sur le territoire : 84 (crèches) + assistantes maternelles privées
 - ✓ Nombre d'agents employés : 10
 - ✓ Budget du Service Petite Enfance : 173 791€
- La Petite Enfance fut rattachée au service Enfance/Jeunesse jusqu'en 2009.

2011 :

- ✓ Gestion de :
 - 6 crèches collectives et 1 familiale
 - 1 Relais Assistants Maternels avec des permanences sur le territoire
 - 2 ateliers enfants/parents
 - 1 ludomobile
- ✓ Nombre de places d'accueil sur le territoire : 182 (crèches) + 230 (assistantes maternelles privées)
- ✓ Construction de 2 EMAI (à Tourrette-Levens et à La Trinité) et extension de la crèche de St-André
- ✓ Nombre d'agents employés : 95
- ✓ Budget du Service Petite Enfance : 4 124 846€



UNE JOURNÉE avec le Relais Assistants Maternels

Entre travail de terrain...

Elle roule, elle roule, la ludo ! La voiture chargée de jouets, Florence, animatrice au Relais, s'en va trois matinées par semaine dans l'une des communes du SIVoM. Sa mission : animer la "ludomobile" ! Florence déploie son matériel dans une salle mise à disposition par la mairie, et les assistantes maternelles privées du territoire n'ont plus qu'à venir faire leur choix dans ce large éventail de jeux, déployé rien que pour elles. Pratique, lorsque l'on a besoin de renouveler son stock de jouets ! Mais pourquoi avoir créé une ludomobile alors qu'il existe des ludothèques dans certaines communes ? "Tout simplement parce que les ludothèques ne font pas de prêts de jeux et ne sont pas spécialisées dans les jouets des tout petits !", explique Florence, "pour les utilisateurs, cela fait une grosse différence". **Non seulement le Relais propose des prêts de jeux spécialement adaptés aux 0-3 ans, mais en plus, il conseille** les assistantes maternelles qui le souhaitent dans leur choix (jeux de manipulation ?, d'assemblages ?, d'éveil des sens ?...). Que du bonus !

Aller à la rencontre des assistantes maternelles dans leur commune, les animatrices du Relais connaissent bien. Car si la ludomobile est un tout nouveau service, les animatrices s'occupent depuis longtemps **des mati-**

Le Relais du SIVoM Val de Banquière a cette particularité d'être itinérant; il garantit ainsi une proximité et propose des animations accessibles à toutes les assistantes maternelles privées du territoire"

nées, des ateliers "baby gym" et "éveil corporel", de sorties à la médiathèque, de rencontres intergénérationnelles, ou encore de "projets passerelle". En 2010, Chrystel, Florence, Vanessa, Sylvie et Carine ont organisé et animé 212 activités ! Des activités étendues qui permettent aux assistantes maternelles privées de sortir du domicile, de se rencontrer et d'échanger autour de leur profession; et surtout, de favoriser l'épanouissement et la socialisation des enfants ! Cette offre a largement rencontré son-



En place depuis quelques mois, la ludomobile du SIVoM Val de Banquière marche fort auprès des assistantes maternelles privées du territoire. Elles empruntent de nombreux jouets et les enfants sont également demandeurs ! Ci-dessus : Vanessa et Florence préparent les jeux avant de partir dans une commune.

public puisque, en 2010, 64 assistantes maternelles et 92 enfants en moyenne ont régulièrement participé aux activités du Relais ! Qui dit mieux pour 2011 ?

Pour le Relais, une bonne qualité d'accueil à domicile passe aussi par un approfondissement de ses connaissances. C'est pourquoi, **il organise des "temps de professionnalisation" pour les assistantes maternelles**, c'est à dire des formations gratuites (aides aux premiers secours) et des rencontres sur un thème précis (contrat de travail, convention collective...). Et pour que les assistantes maternelles puissent y assister, ces soutiens sont organisés le soir, après leur journée de travail.

LE SAVIEZ-VOUS ? EN 2010 :

- 99 assistantes maternelles agréées travaillent sur le territoire, ce qui représente 216 enfants accueillis
- le Relais a organisé et animé :
 - 175 matinées du relais
 - 18 séances de poterie
 - 9 séances de baby gym
 - 7 permanences administratives à Colomars
 - 6 fêtes (Noël, carnaval, kermesse...)
 - 4 sorties à la médiathèque
 - 3 formations professionnelles (aide au premier secours)
 - 2 réunions d'information sur le métier d'assistante maternelle
- Le Relais a informé lors des :
 - 625 appels reçus sur le Service Info Petite Enfance
 - 211 rendez-vous assurés avec les familles et assistantes maternelles
- Le Relais a assisté à :
 - 67 réunions avec ses partenaires

... et missions administratives

Pendant que les collègues sont sur les routes, une animatrice est présente au bureau. Ce jour-là, c'est Chrystel, responsable du Relais, qui assure les missions administratives, et sa tâche est vaste : **organiser les projets, préparer le matériel pour les activités, travailler avec les nombreux partenaires (CAF, PMI, écoles, crèches...), mais aussi renseigner les familles.** L'une des principales missions du Relais est en effet d'informer sur les modes d'accueil existant sur le territoire, qu'ils soient privés ou publics.

Ainsi, par le biais du Service Info Petite Enfance, Chrystel répond à toutes les questions que se posent les familles : "quelles sont les crèches près de mon domicile ?", "Comment s'inscrire ?", "Reste-t-il des places ?", "Comment trouver une assistante maternelle?"... le Relais reçoit également les parents et les assistantes maternelles en rendez-vous. Et pour tout ceux qui ne peuvent pas se déplacer à Saint-André de la Roche, **une permanence administrative se tient tous les jeudis, de 13h30 à 16h30, à la salle Langevin de Saint-Martin-du-Var.** Pour encore plus de proximité !

“ Toutes les activités et les formations proposées par le Relais sont gratuites ”



“Les matinées du Relais” sont organisées afin de partager des moments de jeux et d'échanges, et favoriser l'épanouissement des enfants. Dans le cadre du développement de projets intergénérationnels, le Relais invite les membres des “poivre et sel” (CCAS de La Trinité) à participer aux matinées de La Trinité. Ci-dessus : Charlie chante des comptines sur des airs d'accordéon.

UN POINT SUR LES PROJETS PILOTES

Pourquoi le Service Petite Enfance du SIVoM Val de Banquière est-il si spécial ? Parce qu'il propose des services innovants, des services que l'on ne retrouve nulle part ailleurs !

Les concertations

Les responsables du Service Petite Enfance et les animatrices du Relais vont régulièrement à la rencontre des assistantes maternelles agréées pour connaître leurs besoins et réfléchir, avec elles, à des actions qui pourraient faciliter leur quotidien. **Non seulement les concertations ont permis de renforcer le dialogue avec les assistantes maternelles, mais en plus, elles ont abouti à la création de projets !**

Parmi eux, la mise en place de la **ludomobile**, ou encore la **mise aux normes de certains jardins d'enfants.**

Le centre de formation de La Trinité

Autre projet pilote : la création d'un centre de formation à La Trinité spécialement conçu pour les assistantes

maternelles. Les professionnelles de la petite enfance pourront venir, avec les enfants qu'elles accueillent ; et pendant qu'elles suivront leurs courts modules de formation, les petits bouts seront accueillis par une équipe de professionnels. Ouverture prévue : janvier 2012.

Des formations gratuites

Et déjà, toutes les formations professionnelles proposées aux assistantes maternelles sont gratuites !

Le service info petite enfance

Des questions sur les modes d'accueil existant sur le territoire ? Un seul numéro de téléphone à composer : le **04 92 00 50 53.**

Au bout du fil, les animatrices du Relais répondent à toutes les questions des familles !



“Chaque animatrice ne s'occupe pas d'une commune en particulier ; nous alternons car, selon nos formations, certaines d'entre nous sont plus qualifiées pour répondre aux questions sur les pratiques professionnelles, et d'autres aux questions administratives. En alternant, nous pouvons ainsi renseigner au mieux les assistantes maternelles”. Ci-dessus : atelier baby gym, matinées du Relais et formation aux premiers secours

Crèches du SIVoM

Qu'est-ce qu'elles ont de plus ?

👉 L'ADMISSION EN CRÈCHE : UNE PROCÉDURE INTERCOMMUNALE

Bébé est arrivé, et la recherche d'une place en crèche commence... Pas de panique, le Service Petite Enfance du SIVoM Val de Banquière facilite grandement les démarches ! Tout d'abord en ayant mis en place, en 2009, le "Service Info Petite Enfance" : **appeler ce service doit être le premier réflexe des (futurs) parents à la recherche d'un mode d'accueil, car c'est là qu'ils trouveront toutes les réponses à leurs interrogations !**

D'autre part, les pré-inscriptions en crèche sont effectuées tout au long de l'année, sans date spécifique ; les parents ont même la possibilité de choisir trois établissements, par ordre de préférence.

“ Les crèches ne sont pas des garderies ; le personnel est qualifié et très investi auprès des familles et des enfants. Il est important que les parents connaissent la richesse des activités proposées car la crèche veille au bien-être des petits, à leur éveil, leur développement et à leur socialisation. Derrière chaque activité, il existe un véritable travail de fond, une réflexion menée par les équipes ”

Mais attention : une demande de pré-inscription n'est pas une admission. Vers les mois d'avril/mai, une Commission se réunit pour définir si oui ou non l'enfant pourra être admis à la rentrée de septembre.

Le "plus" du SIVoM Val de Banquière ? **Sa Commission est bien particulière car, depuis l'année dernière, elle est intercommunale !** La vice-présidente de la Compétence Petite Enfance, les élus à la petite enfance des 12 communes adhérentes, ainsi que les directrices de crèches et la responsable du



Baby gym, peinture, éveil corporel, ateliers cuisine, jeux, fêtes... les crèches intercommunales mettent en place des activités variées. Photo 1 : Cyril, de l'association trinitaire "Les voies du monde", intervient dans les crèches et lors des fêtes parents/enfants, ici "atelier plantation" à La Trinité. Photo 3 : les assistantes maternelles de la crèche familiale des enfants célèbrent le Carnaval à "L'Oustalet", la crèche de Saint-Martin-du-Var.

RAM composent la Commission : ainsi, toutes les communes du SIVoM sont représentées et prennent les décisions ensemble !

👉 L'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

Une fois accueillis en crèche, les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans découvrent un monde rempli de découvertes... et d'attention. Le Service Petite Enfance du SIVoM Val de Banquière compte en effet 95 agents, ce qui représente une dizaine de métiers ! De l'agent de cantine à la directrice, en passant par l'EJE ou

l'auxiliaire de puériculture, chacun travaille au bien être des petits bouts. Mais pas question de laisser les familles sur le pas de la porte pour autant ! L'accompagnement à la parentalité est très important pour le SIVoM : **il s'agit avant tout d'être à l'écoute des familles, de leur faire connaître le quotidien de la crèche, et même de les encourager à participer à la vie de l'établissement.** Pour cela, les équipes proposent des ateliers enfants/parents (à Castagniers et à La Trinité), des réunions d'échanges sur des thèmes donnés ("le sommeil" par



ent en place de nombreuses activités pour favoriser l'épanouissement des enfants âgés de 10 semaines à 4 et lors des "matinées du Relais" afin d'initier les enfants aux musiques du monde. Photo 2 : les ateliers de la familiale "La Galipette" font découvrir le musée océanographique de Monaco aux petits bouts. Photo 4 :

exemple), ou des fêtes intercommunales. Les parents qui le souhaitent peuvent ainsi se retrouver, partager leurs expériences, et échanger avec des professionnels de la petite enfance. Les crèches du SIVoM se veulent ouvertes et accessibles !

DES ÉCHANGES PUBLIC/PRIVÉ AU SERVICE DE LA QUALITÉ D'ACCUEIL

Pour le SIVoM Val de Banquière, la qualité d'accueil n'a pas de frontière ; c'est pourquoi, l'une des spécificités du syndicat est de rassembler tous les professionnels de la

petite enfance, qu'ils exercent dans le domaine du public ou du privé, autour de projets créatifs et ludiques.

Les équipes des crèches intercommunales travaillent main dans la main avec les animatrices du Relais Assistants Maternels pour faire venir des intervenants extérieurs dans les structures (jardinier, potier, musicien...), pour organiser une grande fête de fin d'année, ou encore pour partager des temps forts (un carnaval, un goûter, un atelier baby gym...).

A CHACUN SA CRÈCHE

Il existe bien 7 crèches sur le territoire, mais ce ne sont pas toutes les mêmes ! Le SIVoM propose des accueils en crèches collectives bien sûr, mais aussi en halte-garderie et en crèche familiale. Des formules variées pour mieux s'adapter aux besoins et aux horaires malléables des parents ! **Parallèlement, le réseau de crèches intercommunales s'agrandit** : en 2011, le Pôle Petite Enfance de La Trinité ouvrira ses portes (+ 25 places d'accueil par rapport à "La Galipette"), la crèche de Saint-André bénéficiera d'une extension (+ 10 places d'accueil) et la construction d'un nouvel établissement débutera à Tourrette-Levens (+ 30 places d'accueil).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2005, Aurièle Madonna, psychologue petite enfance, travaille auprès des équipes des crèches et des assistantes maternelles afin de favoriser le bien être des enfants. Une valeur ajoutée du SIVoM !

EN QUOI CONSISTE VOTRE TRAVAIL ?

"Mon travail est d'accompagner l'épanouissement et le développement de l'enfant. Pour cela, je passe - tous les 10 jours environ - une journée en crèche pour partager le quotidien des agents et des enfants. Dans un premier temps, j'observe les pratiques des professionnels et le comportement des enfants.

Puis, pendant la journée, je fais une réunion avec les agents pour travailler sur ces observations ("pourquoi un enfant a-t-il refusé un biberon ?" par exemple), sur un thème précis, ou encore pour répondre aux éventuelles questions des agents. Ces réflexions sont bénéfiques puisque, aux côtés d'une psychologue, les membres de l'équipe peuvent prendre le temps de réfléchir à leurs pratiques professionnelles, analyser les situations - positives comme négatives - au sein du groupe. Ils sont soutenus, ce qui permet d'améliorer la qualité d'accueil !

LES PARENTS PEUVENT-ILS VOUS CONTACTER ?

"Oui, bien sûr ! Parallèlement aux déplacements dans les crèches, je me tiens à la disposition des familles : elles peuvent me solliciter dès qu'elles ressentent le besoin de parler de leur enfant, et pas seulement en cas de problème ! Je reçois les parents en rendez-vous, à mon bureau de Saint-André.

Je suis là avant tout pour répondre à des besoins ponctuels : mon rôle est d'accompagner les parents dans l'aide éducative de leur enfant, de leur apporter des clefs pour mieux comprendre une situation difficile vécue au quotidien ; par exemple, "pourquoi mon fils pleure lorsque je viens le chercher à la crèche?", "que faire face aux caprices répétés de mon enfant ?"... Je reçois également les assistantes maternelles qui souhaitent parler de leur expérience, de leur relation avec les enfants qu'elles accueillent ou avec leur employeur."

Contact : Aurièle Madonna
Tél. 06 08 74 04 97

UN POINT SUR LES PLACES D'ACCUEIL

"1 PLACE D'ACCUEIL" N'ÉQUIVAUT PAS À "1 ENFANT ACCUEILLI"

Si, à ce jour, les crèches du SIVoM Val de Banquière comptabilisent 182 places, elles accueillent bien plus d'enfants ! En effet, plusieurs enfants peuvent être inscrits sur une même place. Par exemple : une crèche peut accueillir 1 enfant le lundi et le mardi ; un autre, le mercredi et le jeudi ; et encore un autre le vendredi ; soit 3 enfants sur 1 place d'accueil !



Golf, kayak, structure gonflable, VTT, rando, jeux collectifs, plage et même découverte d'un pays frontalier... pas de quoi s'ennuyer durant l'été ! Ci-dessus : mini séjour des 6/12 ans à La Martre (Hautes-Alpes), été 2010; séjour pour les 12/14 ans en Camargue, été 2010.

Séjours de belles vacances à venir

BIENTÔT IL FERA BEAU, IL FERA CHAUD, LES LUNETTES DE SOLEIL ET LES TONGUES SERONT DE SORTIE... OUI, L'ÉTÉ SERA LÀ D'ICI PEU ! AINSI, IL EST TEMPS DE JETER UN COUP D'ŒIL AUX DATES D'INSCRIPTIONS ET AUX DESTINATIONS PROPOSÉES PAR LE SIVOM VAL DE BANQUIÈRE POUR PASSER D'EXCELLENTE VACANCES ENTRE COPAINS ! ET POUR CEUX QUI NE PEUVENT PAS PARTIR, N'OUBLIEZ PAS QUE LES 15 ACCUEILS DE LOISIRS PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE OUVRIRONT LEURS PORTES TOUT L'ÉTÉ, PROPOSANT DE NOMBREUSES ANIMATIONS. CHAUD DEVANT !

LES SÉJOURS

POUR LES 12/14 ANS : À TORREILLES, DANS LES PYRÉNÉES ORIENTALES

- > **2 séjours :**
 - du 5 au 11 juillet,
 - du 15 au 21 juillet.
- > **Conditions :** ouvert aux 12/14 ans résidant sur le territoire du Val de Banquière.
- > **Nombre de places :** 40 par séjour.
- > **Formule :** pension complète + hébergement au camping "Marisol", au bord de la mer.
- > **Pré-inscriptions :** du 23 au 31 mai, à la mairie de votre commune de résidence.

POUR LES 15/17 ANS : À L'ESCALA, COSTA BRAVA, ESPAGNE

- > **Dates du séjour :** du 25 au 31 juillet.
- > **Conditions :** ouvert aux 15/17 ans résidant sur le territoire du Val de Banquière.
- > **Nombre de places :** 34.
- > **Formule :** pension complète + hébergement en camping 3 étoiles (sous tente de 4 couchages).
- > **Activités :** visite de Barcelone, parc aquatique, pédalo...
- > **Pré-inscriptions :** du 23 au 31 mai, à la mairie de votre commune de résidence

LES MINIS SÉJOURS

Si votre enfant est inscrit dans un Accueil de Loisirs durant l'été, il peut, en plus des nombreuses activités organisées quotidiennement par

les animateurs, participer à des minis séjours ! (voir la liste des Accueils de Loisirs ci-dessous)

- > **Lieu :** à La Martre, dans le Haut-Var.
- > **Formule :** pension complète + hébergement sous tente au "Logis du pin".
- > **Activités :** balade VTT, jeux de plein air, visite d'une petite ferme, et de nombreuses activités nature !

> Dates des minis séjours

Pour les 6/12 ans :

- 6 séjours de quatre jours proposés du 5 juillet au 12 août.

Pour les 12/17 ans :

- 2 séjours de quatre jours proposés entre le 5 juillet et le 12 août.

> Pré-inscriptions :

auprès de l'Accueil de Loisirs où votre enfant est inscrit.

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENTS

> LES ACCUEILS DE LOISIRS 3/11 ANS

- *gérés par le SIVoM :* à Saint-André de la Roche, Aspremont, La Trinité.
- *gérés par la commune :* à Falicon, Saint-Martin-du-Var, Colomars, Levens, Tourrette-Levens.

> LES ACCUEILS DE LOISIRS 12/17 ANS ("SALLES DES ADOS")

- *gérés par le SIVoM :* à Saint-André, Falicon, Saint-Blaise, Colomars, La Trinité et, à partir de juillet, à Levens.
- *gérés par la commune :* à Saint-Martin-du-Var.
- *géré par l'association Loisirs Côte d'Azur :* à Aspremont.

Contact : www.sivomvaldebanquiere.fr

SAVOIR +

Les séjours du SIVoM Val de Banquière :

- ✓ sont encadrés par des directeurs de séjours et des animateurs qualifiés
- ✓ rassemblent les jeunes du territoire pour encore plus de rencontres
- ✓ s'adaptent à tous les revenus
- ✓ sont organisés dans des structures (campings ou hôtels) visités au préalable par les responsables du service enfance/jeunesse
- ✓ sont organisés toute l'année